

Cultes et pratiques spirituelles endogènes : réflexions pour la mise en valeur du site de la divinité Dancoli à Savalou au Bénin

Hubert Frédéric GBAGUIDI

Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP), Université Nationale des Sciences, Technologies, Ingénierie et Mathématiques (UNSTIM), Abomey, Bénin

Résumé

La mise en valeur des sites culturels dans une logique de valorisation culturelle est un pilier important du marketing territorial, gage d'un développement local durable. Et pourtant, du fait de la destruction des valeurs endogènes par l'occidentalisation de la société, très peu d'efforts sont désormais fournis pour la mise en lumière des sites rituels. A Savalou au centre du Bénin, la divinité Dancoli a traversé les temps par une réputation de pourvoyeuse du bonheur et des victoires. Dès lors, nombreux sont les touristes qui y accourent pour des rituels dans le but d'améliorer leurs conditions. Et pourtant, aucun aménagement n'est réalisé pour pérenniser cet acquit et partant, fusionner la tradition et la modernité. C'est en correction de cette anomalie que la présente réflexion s'est appesanti sur l'état des lieux du site et envisagé sa mise en valeur ainsi qu'à l'identification des mécanismes à même de lui assurer une durabilité.

Mots clés : patrimoine, durabilité des infrastructures, architecture, intelligence territoriale.

Abstract

The enhancement of worship sites in a logic of cultural enhancement is an important pillar of territorial marketing, a pledge of sustainable local development. And yet, due to the destruction of endogenous values by the Westernization of society, very little effort is now being made to bring to light the ritual sites. In Savalou in central Benin, the divinity Dancoli has stood the test of time with a reputation as a purveyor of happiness and victories. From then on, many tourists flock there for rituals in an attempt to improve their conditions. And yet, no changes have been made to perpetuate this achievement and therefore merge tradition and modernity. It is in correction of this anomaly that this reflection has focused on the inventory of the site and envisaged its enhancement as well as the identification of mechanisms capable of ensuring its sustainability

Keywords : Heritage, infrastructure sustainability, architecture, territorial intelligence.

Introduction

La mondialisation et le mixage des cultures contribuent de plus en plus à la relégation des valeurs endogènes dans les pays africains. Et pourtant, nombreux sont les citoyens qui attribuent aux divinités locales des forces spirituelles extraordinaires. Par ce fait, les lieux abritant ces dieux, véritables éléments du patrimoine matériel local sont couramment fréquentés pour les rituels malgré la banalisation de leur aménagement.

A Savalou au centre du Bénin, la divinité Dancoli serait détenteur de pouvoirs à même de changer positivement la vie de ceux qui en font recours. Ces supposés vertus ont drainés ces dernières années de nombreux touristes venus d'horizon divers pour la découverte de ce lieu. En dépit de ce regain d'intérêt qui, est la source du développement d'une économie locale dynamique, aucun aménagement n'est réalisé pour capter le potentiel économique de ce site. Et pourtant, La durabilité du patrimoine selon Gbaguidi et Gnimadi(2020, p. 75) passe d'abord par « *une connaissance accrue des infrastructures, mais ensuite par une définition claire et transparente du rôle de chaque acteur impliqué* ». (Leroux, 2014, p. 148)ajoute que « *la valorisation du patrimoine se révèle être un outil stratégique* ».

Fort de cet argumentaire, le présent article se propose d'alimenter la réflexion sur un état des lieux du site et partant, de proposer un aménagement à même de capter des touristes et de contribuer ainsi à la pérennisation des lieux. Pour y parvenir, la démarche adoptée a consisté à faire une observation participante et directe de la fréquentation des lieux et à établir les besoins en aménagement. Cette approche a permis de diagnostiquer les failles de la gouvernance du patrimoine et de doter ce site d'un plan d'aménagement ainsi que de définir les mécanismes à même de favoriser une gestion efficace.

1- Méthodologie adoptée

La présente étude repose sur le postulat selon lequel l'identification des faiblesses du site culturel de Dancoli à Savalou permet d'envisager un aménagement à même d'assurer sa perpétuation. De façon particulière, il s'agit pour ce site de :

- Faire une description architecturale ;
- Déterminer le profil des touristes ;
- Identifier les besoins d'aménagement et
- Proposer un mécanisme de gestion durable.

Pour atteindre ces objectifs, les hypothèses suivantes ont été émises:

- Une variété de touriste visite le site culturel de Dancoli
- L'aménagement du site pourrait contribuer à sa pérennisation

La méthodologie adoptée pour tester ces hypothèses, a consisté à faire une observation directe du site afin de comprendre son profil architectural. Une observation participante a ensuite permis d'identifier la fréquentation et les habitudes du site. Les résultats issus de ces investigations ont été examinés suivant les aspects techniques et socio-économiques pour aboutir à un diagnostic approfondi de l'exploitation du site. De là, les désidératasont ensuite été élaborés pour orienter les choix d'aménagement.

Grâce au logiciel Archicad, un plan d'aménagement a été conçu. L'identification d'un mode de gestion du patrimoine a ensuite été faite au regard des acteurs en présence et en se basant sur les failles du mécanisme actuel.

2- Résultats et discussions

2.1- Historique et description du site

Dancoli, située entre deux (02) troncs d'arbre dans une savane à une quinzaine de kilomètres à la sortie nord de Savalou, serait un esprit qui a pris corps dans une termitière. Ses origines remontent selon les riverains vers les années 1700. A cette époque, les rois du Danxomè (le plus puissant royaume de l'espace territorial de l'actuel sud du Bénin) y venaient pour des rituels avant de se lancer dans des guerres. Ce fétiche qui n'est la propriété de personne n'a pas de prêtre et s'appuie donc selon Leroux (2014, p. 147), comme tout autre patrimoine « sur des références collectives partagées par un grand nombre d'individu dans une optique identitaire et historique ». Le site s'étend sur 1 000 m² environs et comprend le « fétiche mâle », le « fétiche femelle » et le « fétiche enfant ». La photo N°01 illustre les deux premiers fétiches.



Photo N°01: Fétiche mâle et fétiche femelle

Le recours à l'un ou l'autre de ces trois divinités est au choix du requérant indépendamment de la nature de la doléance à formuler. La photo N°02 ci-après représente le fétiche enfant.



Photo N°02: Fétiche enfant

Le mode opératoire consiste à venir au pied du fétiche et à formuler une demande sous forme de prière en y versant de l'huile rouge et de l'alcool local. À l'issue de cette requête, le rituel consiste ensuite à consolider la demande en enfonçant des pieux en bois dans le sol et en prononçant des paroles incantatoires. Il faudra pour le succès des vœux, faire des promesses d'offrandes, qui peuvent être de la volaille (canard), du mouton, du porc, du haricot ou de la banane. Par ailleurs, le recours aux interdits tels que le chat, la chèvre et le chien lors des sacrifices renversent l'effet escompté.

Autour du site, s'anime quotidiennement un marché informel regroupant environ une vingtaine de personnes. Il s'agit des guides qui aident les visiteurs dans le processus ainsi que des vendeuses d'objets sacramentaux, de pieux en bois (photo N°03), d'animaux pour sacrifices et d'accessoires de rituel. Certains riverains du site le fréquentent également pour le bénéfice des carcasses d'animaux utilisés lors des rites de remerciement.



Photo N° 03: Pieux utilisés pour les rituels

2.2- Analyse des besoins du site et proposition d'aménagement

Un recensement des visiteurs du site montre qu'au cours du mois d'octobre 2019, 312 personnes ont eu recours aux services du fétiche. Le graphique ci-après donne l'aperçu des visiteurs.

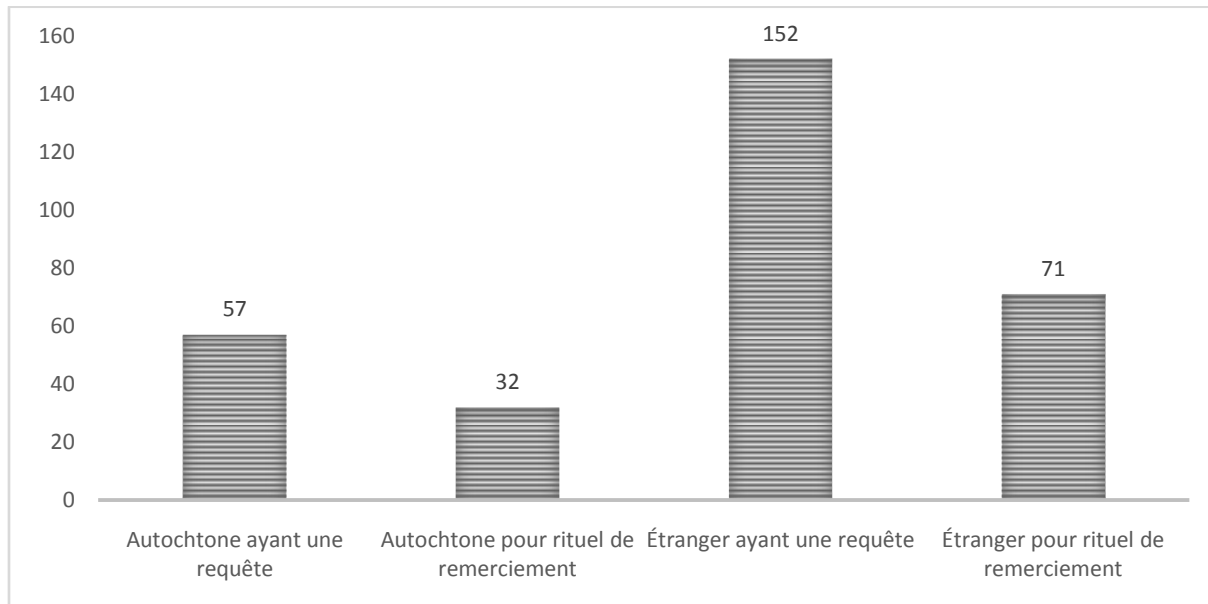


Figure 1 : Répartition des usagers du site

La lecture de la figure N°01 dégage un croisement de deux catégories de visiteurs pour deux types d'usage : les autochtones et les étrangers qui ont recours au site soit pour une requête, soit pour un rituel de remerciement.

Par ailleurs, la plus grande part des visites se fait nuitamment. Or, le site étant éloigné et isolé du centre-ville, il pourrait se poser des problèmes d'insécurité aux visiteurs lors de leur parcours dans la mesure où le site n'abrite pas d'infrastructures d'accueil. De même,

l'absence de toilettes sur les lieux est de nature à favoriser la défécation à l'air libre, source possible d'entorse à l'hygiène publique.

A la lumière du diagnostic précédent, l'analyse suivant la méthode SWOT donne les résultats contenus dans le tableau N°01 ci-après.

Tableau 1 : Analyse du site

Forces	La fréquentation du site est permanente Le site est animé par des riverains
Faiblesses	Le site n'est pas extensible Le site n'a pas de propriétaire Le site n'est pas raccordé au réseau électrique Le site n'est pas raccordé au réseau d'eau potable Le site ne possède pas d'installation sanitaire et d'infrastructures d'accueil La gestion du site n'a pas d'ancrage institutionnel
Menaces	Les conflits religieux pourront mettre en difficulté le site Des risques d'incendies sont permanents
Opportunités	Le site offre une discrétion pour les rituels

La lecture du tableau précédent fait ressortir un certain nombre de besoins dont le non raccordement du site au réseau électrique et au réseau d'adduction d'eau potable, l'absence d'installation sanitaire, l'absence de dispositifs pour la sécurité incendie, l'absence d'infrastructure d'accueil pour les visiteurs, la non implication des acteurs institutionnels dans la gouvernance du site et l'absence de référentiel pour les rituels. L'analyse de l'état des lieux précédent démontre à suffisance que les défaillances de la fréquentation de ce lieu de valeur endogène sont d'ordre infrastructurel et organisationnel. Le tableau N° 02 ci-après fait la synthèse des défaillances identifiées ainsi que les solutions envisagées.

Tableau 2 : défaillances du site et proposition de solutions

Type de défaillance	Description	Solutions
Infrastructurel	Non raccordement du site au réseau électrique et au réseau d'adduction d'eau potable Absence d'installation sanitaire Absence d'infrastructure d'accueil pour les visiteurs Absence de dispositifs pour la sécurité incendie	Aménagement du site
Organisationnel	Absence de référentiel des rituels Non implication des acteurs institutionnels dans la gouvernance du site	Elaboration d'un référentiel des rituels et d'un mécanisme de gouvernance impliquant les acteurs institutionnels

Partant des résultats de ce diagnostic et en phase avec Siret(1997) pour qui, « La conception est un processus de formulation et de résolution concomitante d'un problème jamais complètement posé ni jamais résolu définitivement », l'aménagement du site a été fait sur le concept de la tradition. Il s'illustre par le maintien des fétiches au sein de la forêt et

l'ajout des infrastructures et équipements manquants. De même, selon (Leroux, 2014, p. 148), la mise en valeur du patrimoine nécessite obligatoirement la mise en place d'un système de protection, et selon le cas des structures d'accueil et d'animation dans le souci de guider et de renseigner les touristes. C'est donc en vertu de ce principe que l'aménagement proposé a identifié les systèmes de protection (clôture grillagée, bouche d'incendie, éclairage public), les structures d'accueil et d'animation (enclos pour les bétails et les volailles, un hangar pour les commerçantes des produits sacramentaux, des mobiliers urbains pour les visiteurs et des chambres de passages pour ceux qui feront nuitamment des rituels). La figure N° 02 représente le plan d'aménagement du site.

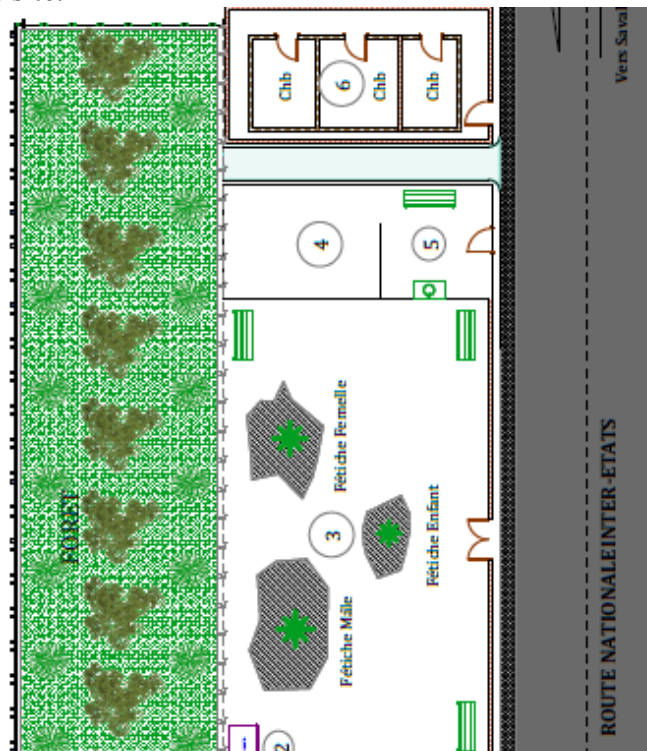


Figure 2 : plan d'aménagement du site de Dancoli

2.3- Proposition d'un mécanisme de gestion

La gestion efficace d'un bien public est basée sur une bonne application des principes de la gouvernance qui implique une volonté politique et une collégialité des actions y relatives. La gouvernance selon Gbaguidi (2013, p. 147) rassemble « l'ensemble des principes indispensables à la prise dans des délais raisonnables, des décisions intelligentes permettant de transformer les nombreux défis en opportunités pour assurer un mieux-être collectif ». Appliqué au patrimoine, la sauvegarde d'un monument ou d'un site selon Gauchon (2010, p. 22) « n'est plus seulement l'affaire de leurs propriétaires mais c'est toute la communauté, quelle qu'elle soit, qui se retrouve investie de cette responsabilité ». Dans ces conditions, le site de Dancoli qui, à priori n'est la propriété de personne, nécessite la définition d'un mode de gouvernance adapté dans la mesure où, son exploitation a précédé l'instauration de la décentralisation qui, selon les dispositions de l'article 103 de la loi n°97-029 du 15 janvier 1999 portant organisation des Communes en République du Bénin stipule que « la Commune

assure la conservation du patrimoine culturel local » (Mission de la décentralisation, 2006, p. 38).

Dès lors, le patrimoine repose selon Leroux (2014), avant tout, sur « *la notion de transmission et non simplement sur celle de la possession* ». De ce fait, et en absence de propriétaire, les riverains entretenant et animant le site dans un contexte de tradition orale sont de véritables vecteurs de la transmission des valeurs de ce fétiche et se doivent d'être les interlocuteurs principaux de la gestion de ce site. Ce faisant, il est aisé de sauvegarder les acquis des autochtones.

Dans le même temps, l'analyse des acteurs en présence révèle une absence quasi-totale de l'autorité municipale qui, pourtant pourrait gagner en visibilité qu'en mobilisation de ressources complémentaires au budget en s'impliquant d'avantage dans la gestion de ce patrimoine. De ce fait, il est possible de mettre en œuvre les investissements nécessaires à la durabilité du site tels que préconisés par le plan d'aménagement cité plus haut et profiter ainsi pour instaurer un partenariat de gestion avec les autochtones qui, permettra le paiement d'un droit d'accès lors des visites. L'implication municipale pourra également se traduire par des actions de communication fortes telles que l'inscription de ce site sur les tours touristiques sans pour autant présager des aspects culturels.

Conclusion

L'importance du patrimoine est primordiale dans le développement des sociétés et c'est pour cette raison que Guerin (2008, p. 231) considère qu'il « a servi à forger une identité nationale au moment de la Révolution française et du XIXe siècle ». Et pourtant en observant le site culturel plusieurs fois centenaire de Dancolià Savalou au Bénin, il est aisé de s'apercevoir en phase avec Juhé-Beaulaton (2009, p. 75) qu'il « *n'a pas pour le moment retenu l'attention des acteurs du développement touristique et du patrimoine* ».

Pour corriger cet écart à la normale, la présente réflexion a ausculté le site sur les plans infrastructurel et organisationnel et a relevé un certain nombre de vices à même de mettre en difficulté la durabilité de ce patrimoine. La recherche de solutions à ces défaillances a permis de concevoir un plan d'aménagement du site ainsi qu'à imaginer des mécanismes pour sa gouvernance.

Références

- Gauchon, C. (2010). *Tourisme et patrimoines : un creuset pour les territoires ?* Université de Savoie. Université de Savoie.
- Gbaguidi, H. F. (2013). *Défis urbains et gouvernance: Mise en place d'un observatoire de l'évolution urbaine à Cotonou*. Université Catholique de Louvain. Louvain la Neuve: Université Catholique de Louvain.
- Gbaguidi, H. F., & Gnimadi, C. C. (2020). Legs de la fortification en péril : quelles stratégies pour une conservation durable des infrastructures de défense du royaume du Danxomè. *African and Mediterranean journal of Architecture and Urbanisme*, 2(1), 66-77.
- Guérin, M.-A. (2008). Le patrimoine culturel, instrument de la stratégie de légitimation de l'Union européenne. L'exemple des programmes Interreg. *Politique européenne*, 25(2), 231-251.
- Juhé-Beaulaton, D. (2009). Un patrimoine urbain méconnu. Arbres mémoires, forêts sacrées et jardins des plantes de Porto Novo (Bénin) . *Autrepart*, 3(51), 75-98. doi:10.3917/autr.051.0075
- Leroux, E. (2014). Introduction. *Management & Avenir*, 69(3), 147-151. doi:10.3917/mav.069.0147
- Mission de la décentralisation. (2006). *Recueils des lois sur la décentralisation en république du Bénin*. Cotonou: Mission de la décentralisation.
- Siret, D. (1997). *Propositions pour une approche déclarative des ambiances dans le projet architectural*. Nantes: Université de Nantes.